HESTIA
MEDICAL

CATALOGUE INSTRUMENTS
DE CHIRURGIE
OPHTAL
MOLOGIQ
UE

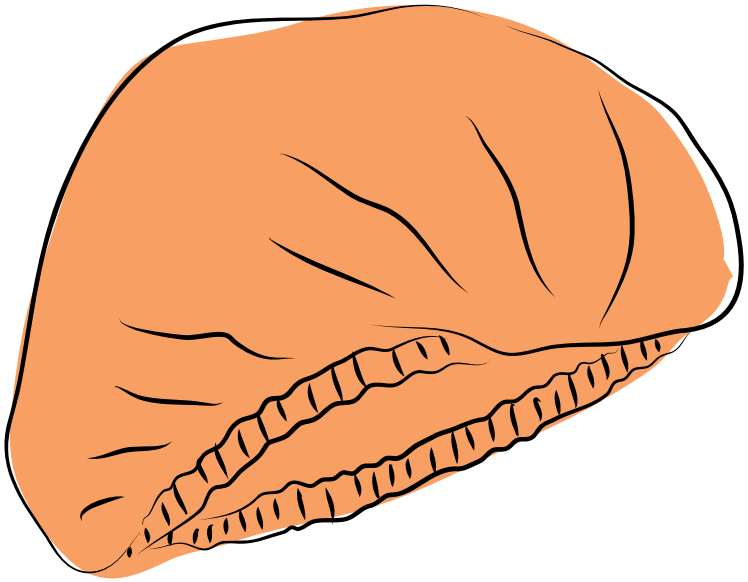

HABILLAGE &
PROTECTION

Fondée en 2007 et implantée dans le sud-ouest de la France, la société HESTIA Medical commercialise alors des packs chalazion et des instruments chirurgicaux à usage unique tels que pinces à monofilaments, pinces de Desmarres et curettes.

L'utilisation de matériel à usage unique est à cette époque peu répandue. A la suite d'une évolution rapide et importante d'injections anti VEGF, HESTIA Medical se lance dans la création de packs IVT, et c'est là qu'elle rencontre ses premiers grands succès.

A l'écoute permanente des besoins des praticiens, HESTIA Medical dispose aujourd'hui d'une gamme très complète de produits adaptés au marché de l'ophtalmologie (packs IVT, sets cataracte, packs chalazion et paupière, instrumentation à usage unique ….)

En mai 2021, HESTIA Medical rejoint le groupe français HELTIS – fabricant, grossiste, et distributeur - spécialiste de la vente de matériels et consommables à destination des professionnels de la santé, afin de renforcer son efficacité dans le secteur de l'ophtalmologie.

A cette occasion, nous vous présentons la 1ère édition de notre catalogue numérique.

HESTIA MEDICAL

7 place Louis Lacombe
18000 BOURGES - France

Tél : +33 (0)2 72 88 28 95
Fax : +33 (0)2 72 88 28 97
Email : contact@hestiamedical.fr

A l'écoute de vos attentes, notre équipe met à votre service son expérience et son engagement.

Profitez des services HESTIA MEDICAL :

- ***Un suivi personnalisé assuré par votre conseiller***
- ***Un service Administration des Ventes pour le suivi de vos commandes***
- ***Un service Marchés pour les réponses à vos appels d'offres***
- ***Un suivi SAV pendant et après la période de garantie***
- ***Un support technique pour vous aider dans vos décisions***

Nos référencements :

HELPEVIA VOTRE RÉFÉRENCE SANTÉ
Ramsay Santé
ELSAN Notre Santé autrement
UniHA

Notre groupe bénéficie de la Certification ISO 9001 : 2015

cofrac CERTIFICATION DE SYSTÈMES DE MANAGEMENT Accréditation N°4-0023 Portée disponible sur www.cofrac.fr
AB certification
ISO 9001 : 2015

HABILLAGE ET PROTECTION

GANT

Gant Ansell GAMMEX 5
Gant bio plus latex 5
Gant Dermasynt 5

PROTECTION

Protection corps pijamas 6
Protection corps Casaques stérile Courte 6
Protection corps Surblouses visiteur 6
Protection tête masque 3 plis 7
Protection tête charlottes blanches 7
Protection pied Surchaussures 7

PROTECTION

GANT ANSELL GAMMEX

- *Matière : Latex de caoutchouc naturel*
- *Forme Anatomique*
- *Dispositif médical Classe IIa*
- *Stérilisation par rayons Gamma sous certification ISO13485:2016*

GANT		
Désignation	**Condt.**	**Référence**
Gant Ansell Gammex T 5,5	Boite de 50	330048055
Gant Ansell Gammex T 6	Boite de 50	330048060
Gant Ansell Gammex T 6,5	Boite de 50	330048065
Gant Ansell Gammex T 7	Boite de 50	330048070
Gant Ansell Gammex T 7,5	Boite de 50	330048075
Gant Ansell Gammex T 8	Boite de 50	330048080
Gant Ansell Gammex T 8,5	Boite de 50	330048085

STERILE | R

GANT BIO PLUS LATEX

- *Matière : Latex*
- *Dispositif médical Classe II*
- *Stérilisation par rayons Gamma sous certification ISO13485:2016*

GANT		
Désignation	**Condt.**	**Référence**
Gant Bio plus T 6,5	Boite de 50	BIO+T61/2
Gant Bio plus T 7	Boite de 50	BIO+T7
Gant Bio plus T 7,5	Boite de 50	BIO+T71/2
Gant Bio plus T 8	Boite de 50	BIO+T8
Gant Bio plus T 8,5	Boite de 50	BIO+T81/2

STERILE | R

GANT DERMASYNT

- *Matière : Sans Latex*
- *Dispositif médical Classe II*
- *Stérilisation par rayons Gamma sous certification ISO13485:2016*

GANT		
Désignation	**Condt.**	**Référence**
Gant Dermasynt T 7	Boite de 50	DERMASYNT T7
Gant Dermasynt T 8	Boite de 50	DERMASYNT T8

STERILE | R

PROTECTION CORPS

PYJAMA DE BLOC PRENIUM

- *Matière : Polyéthylène bleue*
- *Taille de la blouse dépliée : 115x137 cm +/-2 cm*
- *Usage unique, non stérile*

PIJAMAS DE BLOC PRENIUM BLEU		
Désignation	**Condt.**	**Référence**
Pijama Taille M	Boite de 50	090513
Pijama Taille L	Boite de 50	090514
Pijama Taille XL	Boite de 50	090515

CASAQUE CHIRURGICALE

- *Matière : Polypropylène*
- *Dispositif médical Classe Is*
- *Stérilisation par oxyde d'éthylène sous certification ISO13485:2016*

CASAQUE CHIRURGICALE		
Désignation	**Condt.**	**Référence**
Casaque	Boite de 24	090405

STERILE | R

SURBLOUSE VISITEUR

- *Matière : Polypropylène*
- *Taille blouse dépliée : 115 cm x 137 cm*
- *Dispositif médical Classe I*

SURBLOUSE VISITEUR		
Désignation	**Condt.**	**Référence**
Surblouse	Boite de 50	090407

PROTECTION TÊTE & PIED

MASQUE 3 PLIS

- *Masque jetable à usage médical non stérile*
- *Taux de filtration > 98 %*
- *Taille : 17,5cm X 9,5cm*
- *CE EN14683-2009*

MASQUE 3 PLIS		
Désignation	**Condt.**	**Référence**
Masque 3 plis	Boite de 50	28389LCM

CHARLOTTE BLANCHE

- *Matière : Polypropylene*
- *Dimension : 53 cm +/-2 cm*
- *Non tissé 16g/m2*
- *Dispositif médical Classe I*

CHARLOTTE BLANCHE		
Désignation	**Condt.**	**Référence**
Charlotte	Boite de 100	090207

SURCHAUSSURE

- *Matière : Polyéthylène bleue*
- *Longueur +/- 410 mm*
- *Hauteur +/- 150 mm*
- *Epaisseur 0,03 mm*

SURCHAUSSURE		
Désignation	**Condt.**	**Référence**
Surchaussure	Boite de 50	090208

À FAIRE DÈS **RÉCEPTION...**

PROCÉDURES À LA RÉCEPTION DE VOTRE MARCHANDISE

1° Lors de la livraison de votre commande, contrôlez toujours L'ETAT DE VOTRE EMBALLAGE et DE VOTRE MARCHANDISE en présence du transporteur.
Ne signez aucun document avant d'avoir fait ces contrôles.
2° En cas de difficultés avec le transporteur, contactez votre conseiller commercial au +33(0)2 72 88 28 95

QUE FAIRE SI L'EMBALLAGE EST DÉTÉRIORÉ ?

1° REFUSEZ systématiquement LE COLIS.
2° Mentionnez sur le récépissé de livraison : « MARCHANDISE REFUSÉE-COLIS ENDOMMAGÉ ».
3° Signez le récépissé et veillez à ce que le transporteur reparte avec toute la marchandise.
4° Contactez immédiatement votre conseiller commercial au +33(0)2 72 88 28 95.

QUE FAIRE SI L'EMBALLAGE EST INTACT ?

1° DÉBALLEZ la marchandise EN PRÉSENCE DU TRANSPORTEUR, vérifiez qu'elle est en bon état.
Si c'est le cas, signez le récépissé et conservez la marchandise.
2° Si la marchandise est détériorée ou si vous constatez des manques par rapport à votre commande, indiquez le, de la façon la plus précise possible, sur le bordereau de livraison.
Contactez votre conseiller commercial au +33(0)2 72 88 28 95.
3° Dans les 3 jours qui suivent la livraison, vous devez impérativement confirmer, par lettre recommandée avec AR adressée au transporteur, les dommages ou les manques constatés lors de la livraison.
Nous adresser dans le même temps une copie de votre courrier.

RAPPELS IMPORTANTS

1° Article L 133-3 du code de commerce :
« La réception des objets transportés éteint toute action contre le voiturier pour avarie ou perte partielle si dans les trois jours, non compris les jours fériés, qui suivent celui de cette réception, le destinataire n'a pas notifié au voiturier, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée, sa protestation motivée ».
2° En cas de doute lors d'une livraison, n'indiquez jamais sur le récépissé « Sous réserve de déballage ».
Cette mention n'a aucune valeur juridique et ne peut donner droit à quelque dédommagement que ce soit.
3° Les produits réceptionnés par vos soins, sans émission de réserves à la livraison, et sans confirmation par lettre recommandée adressée au transporteur dans les 3 jours qui suivent la livraison, ne pourront ouvrir droit à dédommagement de la part du transporteur ou de l'expéditeur.

HESTIA
MEDICAL

Pour tout conseil, information ou devis personnalisé, contactez-nous

Par téléphone :
+33(0)2 72 88 28 95

Par fax :
+ 33(0)2 72 88 28 97

Par email :
contact@hestiamedical.fr

Par courrier :
HESTIA MEDICAL
7 place Louis Lacombe
18000 BOURGES

Date, cachet et signature

BON DE COMMANDE

Cabinet / Docteur : .....
Etablissement : .....
Adresse : .....
.....
.....
Code postal : ..... **Ville :** .....
Contact : .....
Tél. : ..... **Fax :** .....
Email : .....

N° Client : .....

Référence	Désignation	Qté	PU HT	Prix total HT
				€
				€
				€
				€
				€
				€
				€
				€
				€
				€
				€
				€
				€
				€
				€
				€
				€
				€
				€
				€
			Total HT	€
			TVA* 20%	€
			Frais de port	€
			TOTAL	€

Merci pour votre commande !

* Selon le taux de TVA en vigueur en France

Selon nos conditions générales de vente au dos

HESTIA MEDICAL, SAS au capital de 8 000 €, RCS Bourges 501 395 230 - APE 4646Z

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1) PRÉAMBULE
Nos conditions de vente sont seules valables et réputées acceptées par l'acheteur. Elles sont opposables à toute condition générale d'achat. Toute clause contraire doit faire l'objet d'un accord écrit.

2) FORMATION DU CONTRAT
Le contrat est formé dès réception d'une commande (téléphone, télécopie ou autre).

3) REDACTION DES COMMANDES
Nous recommandons d'utiliser les références et désignations de nos catalogues et tarifs. Si une erreur de livraison devait survenir par suite d'une imprécision, nous en déclinerions toute responsabilité; les frais de retour seraient à la charge de l'acheteur. (Voir article 8).
• Respecter le minimum de colisage lorsqu'une telle disposition est prévue
• Indiquer le mode d'expédition souhaité.
• Tous nos appareils sont fournis en 230 V-50 HZ avec prises aux normes européennes. Tension et prises différentes nous consulter.

4) DOCUMENTATION
Les illustrations du catalogue montrent les appareils et articles tels qu'ils ont été construits au moment de la publication, le vendeur se réservant le droit d'introduire toute modification ou amélioration.

5) EMBALLAGE
Les appareils sont emballés individuellement.
Les emballages ne sont pas repris.
Les expéditions sont préparées au mieux de l'intérêt de l'acheteur et lors des groupages, le matériel est mis sur palette(s).

6) EXPEDITION
S'il le désire, le délai de livraison sera notifié à l'acheteur. Il s'agit dans tous les cas, d'un délai indicatif. Il n'oblige pas le vendeur qui ne pourra en aucun cas être tenu au versement d'une quelconque indemnité si le délai annoncé ne pouvait être respecté.
Les retards de livraison éventuels ne pourront justifier l'annulation de la commande par l'acheteur.

7) MONTAGE
Pour les articles livrés démontés, le montage reste à la charge de l'acheteur et est effectué sous sa seule responsabilité, sauf accord préalable entre l'acheteur et le vendeur.

8) ASSURANCE ET TRANSPORT
• Nos marchandises voyagent aux frais et risques du destinataire sans dérogation à cette clause.
• Lors de la livraison, l'acheteur, ou son réceptionnaire, est tenu de déballer la marchandise et de vérifier son bon état en présence du transporteur.
Si la marchandise est détériorée ou s'il constate des manques par rapport à la commande, l'acheteur devra l'indiquer de la façon la plus précise possible sur le bordereau de livraison qu'il remettra au transporteur.
Dans les trois jours ouvrés qui suivent la réception des marchandises, l'acheteur devra notifier par lettre recommandée au transporteur sa réclamation détaillée.
Si cette formalité, ou toute autre prévue par l'article L 133-3 du code de commerce, n'est pas accomplie, l'acheteur se trouvera privé de son droit d'agir en responsabilité contre le transporteur.
Dans un délai de 8 jours, l'acheteur nous fera parvenir copie de sa lettre de réclamation au transporteur.
• Si l'emballage est détérioré, l'acheteur devra refuser la livraison et indiquer sur le bordereau de livraison « colis endommagé ».

9) RETOURS
• Aucun retour, sans autorisation écrite de notre part, ne sera accepté.
Le retour doit être accompagné d'un bordereau faisant référence à la facture et au bon de livraison d'origine ainsi que les motifs du retour.
• Toute reprise de matériel se fera avec une moins value de 20 % sous réserve de son état.
• Les fabrications spéciales ne sont pas reprises.

10) PRIX ET CONDITIONS
• Les ventes se font au départ de notre adresse administrative et commerciale.
• Frais de configuration et paramétrage en sus
• Fabrication spéciale : sauf accord particulier, paiement 50% à la commande, le solde aux conditions habituelles.
• TVA applicable à ce jour en France 20%.

11) PAIEMENTS
• Nos factures sont payables à notre adresse administrative et commerciale.
• Sauf stipulation contraire, nos livraisons sont payables par chèque ou virement :
- D'avance
- Contre remboursement
- 15 jours après réception de la facture
• Conformément à la LME n° 2008-776 du 04 août 2008, tout règlement effectué après l'échéance entraînera une pénalité de retard fixée à 3 fois le taux d'intérêt légal, sans que le vendeur n'effectue de formalités spécifiques.
• Toute réclamation des sommes dues, envoyée en recommandé avec AR, est considérée comme une sommation de payer.
• Les réclamations relatives à la facturation, doivent nous parvenir dans les 8 jours suivant la réception de facture. Toute facture non contestée dans ce délai sera réputée acceptée par l'acheteur.

12) CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE
1 - A compter de l'enlèvement de la marchandise (départ usine), la garde et les risques des marchandises sont transférés à l'acheteur.
2 - Conformément aux termes de la loi 80.355 du 12 mai 1980 nous conservons la propriété des marchandises vendues jusqu'à paiement effectif de l'intégralité de leur prix en principal et accessoires ; jusqu'à ce moment l'acheteur aura la qualité de dépositaire des produits impayés.
3 - Ne constitue pas un paiement au sens de la présente clause la remise d'un titre créant une obligation de payer (effet de commerce ou autre).
4 - Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des marchandises.

13) GARANTIE CONSTRUCTEUR POUR LES MATERIELS ET APPAREILLAGES
• Le vendeur prend la responsabilité de remédier à tous défauts de ses appareils
• Cette garantie est valable pendant une période de 1 an pour tout vice de fabrication.
La période de garantie commence à la date de livraison de la marchandise et au plus tard dans les 30 jours suivant la date contractuelle à laquelle la marchandise a été mise à la disposition de l'acheteur.
• Si un défaut apparaît, l'acheteur doit en informer le vendeur qui doit y remédier dans les plus brefs délais. Le vendeur se réserve la possibilité de réparer ou d'échanger le matériel à ses frais.
• En aucun cas, le vendeur n'aura à verser une compensation à l'acheteur.
• Cette garantie ne s'applique qu'aux conditions particulières spécifiées sur notre pro forma.
• En aucun cas, l'article ne sera remboursé.

14) EXPORT
Facturation H.T. départ de notre entrepôt en Euros.
Frais d'emballage en sus (Avion ou maritime à préciser).
Transport et assurance à la charge du destinataire.

15) ARBITRAGE
En cas de contestation ou de litige et quelle que soit l'importance de ceux-ci, le Tribunal de Commerce de Bourges est seul compétent.

HESTIA
MEDICAL

CATALOGUE INSTRUMENTS
DE CHIRURGIE
OPHTALMOLOGIQUE

7 place Louis Lacombe
18000 BOURGES

Tél : 02 72 88 28 95
Fax : 02 72 88 28 97
Email : contact@hestiamedical.fr

Tous nos produits sur
www.hestiamedical.fr

cofrac CERTIFICATION DE SYSTÈMES DE MANAGEMENT Accréditation N°4-0023 Portée disponible sur www.cofrac.fr
AB certification
ISO 9001 : 2015